



**SCOUTS**<sup>®</sup>  
Creating a Better World

World Organization of the Scout Movement  
Organisation Mondiale du Mouvement Scout  
Всемирная Организация Скаутского Движения  
Organización Mundial del Movimiento Scout  
المنظمة العالمية للحركة الكشفية

**World Scout Bureau, Central Office  
Bureau Mondial du Scoutisme, Siège**

Rue du Pré-Jérôme 5  
P.O. Box 91  
1211 Geneva 4 Plainpalais  
SWITZERLAND

**Phone** (+41 22) 705 10 10  
**Fax** (+41 22) 705 10 20  
**Email** worldbureau@world.scout.org  
**Web** scout.org

Ce document mis à jour fait partie du Colis d'information du Centenaire (septembre 2003) comprenant:

- le Guide d'Identité Visuelle pour notre Centenaire en 2007 (sur le CD)
- la circulaire N° 24 du Bureau Mondial du Scoutisme du 1er octobre 2003.

Pour de plus amples informations concernant l'usage de nos logos, veuillez visiter [www.scout.org](http://www.scout.org)

## **UTILISATION ET PROTECTION LEGALE DES LOGOS/BADGES 2007**

### **1. Protection légale**

L'objectif du Sous-Comité 2007 – composé de membres du Comité Mondial du Scoutisme, des Présidents Régionaux, de l'Association Scoute du Royaume-Uni et de la Fondation du Scoutisme Mondial – est de célébrer le Centenaire du Scoutisme autour de la planète, par le biais de certains programmes à l'échelle mondiale en utilisant partout la même identité visuelle.

Cette identité visuelle, basée sur un style de design commun, et les deux logos spécifiques, ont été formellement adoptés par la Conférence Mondiale du Scoutisme en 2002 en Grèce. Ces logos sont:

- *Le logo mondial du Centenaire 2007*
- *Le logo du 21e Jamboree Scout Mondial*

Ces deux logos ont été enregistrés en tant que marques déposées. Ils sont donc protégés au niveau national au Royaume-Uni et au niveau international. Veuillez noter que ces logos incluent l'Emblème du Scoutisme Mondial, qui est également protégé légalement de façon séparée. La propriété intellectuelle du Logo mondial du Centenaire 2007 est détenue par l'OMMS et celle du 21e Jamboree Scout Mondial est détenue par L'Association Scoute du Royaume-Uni.

Le Scoutisme sera le bénéficiaire direct de la protection légale des logos car leur utilisation commerciale générera des revenus sous la forme de royautés qui viendront soutenir le Scoutisme.

Cette protection légale donne également la possibilité au Bureau Mondial du Scoutisme et à l'Association Scoute du Royaume-Uni d'intenter une action légale contre toute personne physique ou morale qui reproduit les logos sans autorisation. La reproduction sans autorisation inclut la reproduction non-autorisée de versions altérées des logos officiels.

Cette protection légale donne également la possibilité à toute Organisation Scoute Nationale d'intenter une action légale contre toute personne physique ou morale de son pays, qui utilise les logos sans autorisation, même si cette Organisation n'a pas l'intention d'utiliser les logos officiels.

Le Bureau Mondial du Scoutisme et l'Association Scoute du Royaume-Uni aimeraient être tenus informés de tels cas et sont prêts à assister toute Organisation si nécessaire et en temps voulu.

Le droit d'intenter une action légale contre toute personne qui ne respecterait pas ces règles, sera plus efficace si ces deux logos sont enregistrés au niveau national.

### **2. Conception graphique et utilisation du logo:**

#### **2.a. Le logo mondial du Centenaire 2007**

Une explication du concept du logo mondial du Centenaire 2007 et les règles en vigueur pour son utilisation graphique, ont été publiées dans le Guide d'Identité Visuelle pour notre Centenaire en 2007 qui fut circulé par le Bureau Mondial du Scoutisme sur un CD-ROM, contenant également les éléments électroniques pour la reproduction du logo. Ceux-ci sont disponibles sur le site de l'OMMS à [www.scout.org](http://www.scout.org)

#### **2.b. Le logo du 21e Jamboree Mondial**

Les règles graphiques d'utilisation du Logo du 21e Jamboree Scout Mondial ont été produites en tant qu'Annexe 3 du Bulletin N°1 pour le 21e Jamboree Scout Mondial (04/2004). Des copies additionnelles sont disponibles auprès de: The Jamboree Office, The Scout Association (UK), Gilwell Park, Chingford, London, E4 7QW. Email: [jamboree@scouting2007.org](mailto:jamboree@scouting2007.org)

### **3. Politique nationale applicable pour le port des badges:**

Chaque Organisation Scoute Nationale devra définir sa propre politique en ce qui concerne le port de ces badges.

#### **3.a. Le badge mondial du Centenaire 2007**

Tous les membres sont encouragés à porter ce badge sur leur uniformes afin de démontrer l'unité du Scoutisme à travers le monde et la solidarité en 2007.

#### **3.b. Le badge du 21<sup>e</sup> Jamboree Scout Mondial**

Veillez vous assurer que votre contingent national au 21<sup>e</sup> Jamboree Scout Mondial porte ce badge.

### **4. Production des badges**

#### **4.a. Badge mondial du Centenaire 2007**

Ce badge est produit par SCORE (Ressources Scoutes Internationales – le Magasin Scout Mondial officiel) et Scout Shops Limited (le magasin Scout officiel de l'Association Scoute du Royaume-Uni). Le badge est disponible en plusieurs langues, notamment: anglais, français, espagnol, arabe et russe ainsi que d'autres langues selon des accords conclus séparément (par exemple estonien, finlandais).

Ces badges seront uniquement vendus aux Organisations Scoutes Nationales et aux agents qu'elles auront désignés.

Les Organisations Scoutes Nationales ne sont pas autorisées à changer ou à adapter le logo/badge du Centenaire, ni d'y inclure d'autres emblèmes. Seul le texte « Un Monde Une Promesse » peut être adapté pour refléter la langue désirée.

#### **4.b. Le badge du 21<sup>e</sup> Jamboree Scout Mondial**

Le badge du 21<sup>e</sup> Jamboree Scout Mondial est disponible auprès de Scout Shops Limited de l'Association Scoute du Royaume-Uni

Coordonnées:

**SCORE:** Score International, Les Longeray, Boréal, 74370 Metz-Tessy Annecy, France.

Tel + 33 450 27 41 21 Email: [score@worldscoutshop.org](mailto:score@worldscoutshop.org)

**Scout Shops Ltd:** Lancing Business Park, Lancing, West Sussex, BN15 8UG, UK. Tel: + 44 19 03 766 524 Email: [enquiries@scoutshops.com](mailto:enquiries@scoutshops.com) Web: [www.scouts.org.uk/shop](http://www.scouts.org.uk/shop)

Les Organisations Scoutes Nationales peuvent obtenir une licence pour produire elles-mêmes ces badges. Voir Section 6

### **5. Les autres articles 2007**

SCORE et Scout Shops Limited offrent une palette de produits arborant les logos officiels ou des graphismes s'en rapprochant. De tels produits sont disponibles à l'échelle mondiale et peuvent être commandés depuis Internet.

Les Organisations Scoutes Nationales sont autorisées à développer leurs propres produits en utilisant les logos, sous réserve d'obtention d'une licence et de suivre les règles graphiques relatives à l'utilisation des logos officiels, telles qu'indiquées dans le Guide d'Identité Visuelle pour notre Centenaire en 2007.

### **6. Contrats de Licences / Royautés**

L'Association Scoute du Royaume-Uni administrera toutes les licences et percevra les royautés relatives à l'utilisation commerciale du logo mondial du Centenaire 2007 et du logo du 21<sup>e</sup> Jamboree Scout Mondial.

Ce service est assuré avec l'accord du Bureau Mondial du Scoutisme et de SCORE. Cet accord est conforme aux termes généralement utilisés pour l'utilisation commerciale de l'Emblème du Scoutisme Mondial.

#### **6.a. Utilisation commerciale des logos**

Pour l'usage commercial de l'un ou de l'autre de ces logos, c'est-à-dire tout article destiné à la vente (souvenirs et autres articles) une licence est requise et des royautés doivent être payées (dix pour cent du coût de production du produit).

Les licences seront seulement accordées pour l'utilisation de logos sur des produits conformes à une image positive et aux valeurs du Scoutisme.

## **6.b. Utilisation non-commerciale des logos**

Les Organisations Scoutes Nationales sont priées de déclarer leurs utilisations de(s) logo(s) à l'Association Scoute du Royaume-Uni afin de conserver des traces historiques.

L'usage non-commercial de l'un ou l'autre de ces logos doit également être conforme à une image positive et aux valeurs du Scoutisme.

## **7. L'obtention d'une licence**

Pour obtenir une **licence commerciale**, veuillez compléter un ou plusieurs des formulaires de demande de licence ci-joint et l'envoyer à l'Association Scoute du Royaume-Uni. Voir la Section ci-dessous pour l'adresse. Les formulaires de demande de licence sont également disponibles sur Internet sur le site de l'OMMS à [www.scout.org](http://www.scout.org)

L'Association Scoute du Royaume-Uni se réserve le droit d'annuler une licence immédiatement si le licencié ou son représentant désigné ne respectent pas les termes de la licence, ou si leurs activités sont contraires à l'image et aux valeurs du Scoutisme.

Nous encourageons toutes les Organisations Scoutes Nationales à utiliser le logo mondial du Centenaire 2007 pour donner la plus grande visibilité au profil du Scoutisme durant notre année du Centenaire et pour démontrer l'unité de notre Mouvement à travers le monde.

Pour toutes informations concernant l'usage et l'application du badge mondial du Centenaire 2007, et du badge du 21e Jamboree Scout Mondial, veuillez contacter l'Association Scoute du Royaume-Uni:

The Scout Association (UK)  
Gilwell Park  
Chingford  
Email: [commercial@scouting2007.org](mailto:commercial@scouting2007.org)  
London  
E47QW  
United Kingdom

Tel: +44 208 433 7100  
fax: +44 208 433 7103

*Novembre 2006 (Première version septembre 2003, Première révision avril 2004, Deuxième révision janvier 2005)*

# Formulaire de Demande de Licence:

# S

Demande de licence pour reproduire le Logo du Centenaire



*Le Logo du Centenaire 2007 est la propriété de l'Association Bureau Mondial du Scoutisme. Le logo a été enregistré par le Bureau Mondial du Scoutisme et sous le nom du Bureau Mondial du Scoutisme, en tant que marque déposée. L'Association Scoute du Royaume-Uni a reçu le mandat du Bureau Mondial du Scoutisme d'autoriser pour utilisation commerciale, la production sous licence de tout article destiné à la vente ou promotion commerciale arborant le logo, en contrepartie de royalties de 10% du coût de production.*

## 1. Information sur votre organisation

Nom de l'organisation: .....

Adresse: .....

.....

.....

Contact Principal: .....

Titre/Position: .....

Téléphone: .....

Fax: .....

email: .....

## 2. Détails de l'article à produire (joindre une liste s'il y a plus d'un article)

Description de l'article: .....

Quantité à produire/Production projetée: .....

Coût de production: .....

Prix de vente proposé: .....

L'article sera-t-il vendu ou utilisé en tant que promotion commerciale?: .....

## 3. Si l'article est une publication

Titre de la publication: .....

Année d'impression: .....

Nombre de pages: .....

**The Scout Association**

Gilwell Park Chingford London E4 7QW Tel + 44 (0)20 8433 7100 Fax + 44 (0)20 8433 7103 email [infocentre@scout.org.uk](mailto:infocentre@scout.org.uk) [www.scouts.org.uk](http://www.scouts.org.uk)

Tirage total (nombre de copies): .....

Coût de production: .....

Prix de vente proposé (si applicable): .....

Format: (veuillez encercler)                                      papier                                      électronique                                      autre (veuillez spécifier)

Brève description du contenu: .....

.....  
.....  
.....  
.....

#### 4. Déclaration

Je déclare, en toute bonne foi, que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et que j'accepte de me conformer aux termes de la licence.

Signé: .....

Date: .....

#### 5. Veuillez renvoyer ce formulaire à:

Jessica Reddy  
The Scout Association  
Gilwell Park  
Chingford  
London  
E4 7QW

Téléphone: +44 (0) 20 8433 7100

Fax: +44 (0) 20 8433 7103

Email: [commercial@scouting2007.org](mailto:commercial@scouting2007.org)

#### À compléter par « The Scout Association »

Royautés totales: ..... Licence émise: .....

Signature: ..... Détails ajoutés à la base de données?.....

Date: .....